

Objectifs	Maintenir et actualiser les compétences des chefs de service SSIAP niveau 3 ayant dépassé la date de recyclage
Public	Les chefs de Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes (SSIAP 3) dont le diplôme a dépassé la date d'échéance (3 ans)
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Diplôme SSIAP 3 et / ou recyclage / remise à niveau de plus de 3 ans Soit AFPS ou PSC1 acquis depuis moins de 2 ans soit CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité
Durée	5 jours soit 35 heures
Date – Planning – Délai d'accessibilité	Sessions tout au long de l'année – planning disponible sur le site internet au semestre – Accessible en 1 journée
Modalité d'accès	Financement personnel – plan de formation entreprise- Fonds FNE – POE – AIF France Travail
Lieu	En centre
Coût	Nous consulter
Nb participants	1 à 12 participants

Programme Pédagogique

Séquence 1 : Documents administratifs (3 heures)

Connaître et mettre à jours les documents administratifs

- Les obligations en matière d'affichage
- Elaboration des cahiers des consignes et du permis de feu (GN13)
- Suivi et planification des contrôles réglementaires
- Gestion et conservation de l'ensemble des documents propres à sa mission (Registre de sécurité, plan de prévention, évaluation des risques, DTA, etc.)
- Mise en pratique :
 - Élaboration de consignes
 - Rédaction d'un plan de prévention

Séquence 2 : Commission de sécurité (3 heures)

Rappels sur la composition et le rôle des commissions de sécurité

- Composition des commissions de sécurité
- Rôle des commissions de sécurité
- Missions des commissions de sécurité
- Documents à transmettre (notice de sécurité,) ou à tenir à disposition (registre de sécurité)
- Mise en pratique : Exercice de préparation de l'accueil et de la visite des membres de la commission de sécurité

Séquence 3 : Réglementation (4 heures)

Évolution des textes réglementaires

- Règlement de sécurité dans les ERP :
 - Dispositions générales
 - Dispositions particulières et spéciales
- Règlement de sécurité dans les IGH
- Rappel des textes sur les moyens de secours
- Rappel sur le code du travail
- Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP
- Connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié

Séquence 4 : Notions de droits civil et pénal (2 heures)

- Les Codes Civil et Pénal
- La délégation de pouvoir et la délégation de signature
- La responsabilité civile et responsabilité pénale
- Le délit de mise en danger de la vie d'autrui

Numéro du document
AF-SSIAP-01.203-R

Indice
D

Statut
BPA

Date de la version
01/07/2025

Séquence 5 : Fonction maintenance (2 heures)

Les contrats de maintenance des installations de sécurité

- Contextes d'obligations réglementaires
- Aspects juridiques :
 - Les contrats avec obligation de moyens
 - Les contrats avec obligation de résultat
- Différents types de contrats :
 - Le contrat de types "prédictifs"
 - Le contrat de types "préventifs"
 - Le contrat de types "correctifs" ou "curatifs"
- Normalisation
- Analyse et retour d'expérience

Séquence 6 : Étude de cas (3 heures)

Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant

- Rappel de la méthode
- Lecture de plan
- Rédaction d'une notice technique de sécurité

Séquence 7 : L'accessibilité des personnes en situation de handicap (2 heures)

Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés

- Les dispositions réglementaires :
 - Les commissions accessibilité
 - Les exigences réglementaires générales
 - Les exigences dimensionnelles et qualitatives
 - Autorisation de travaux (composition du dossier, réunion de chantier)
 - Visite, réception par commission d'accessibilité
- Analyse critique et retour d'expérience

Séquence 8 : Analyse des risques (5 heures)

Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels

- Evaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens)
- Le document unique : évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs (rappel)
- Le plan de prévention (rappel)
- Evaluation des risques de travaux par points chauds (rappel)
- Étude d'un cas pratique

Séquence 7 : Moyens de secours (2 heures)

Evolution des textes réglementaires

- Moyens d'extinction incendie (internes et externes, entretien et vérifications)
- Moyens d'alerte des secours
- Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours
- Connaître et savoir exploiter un S.S.I

Séquence 8 : Organisation d'un service de sécurité incendie (6 heures)

Gestion du personnel et des moyens du service

- Organisation du service
- Service intégré, externalisé, mixte
- Notions de personnels prestataires, de personnels intérimaires
- Notions de délit de marchandage Recrutement : élaboration d'une fiche de poste
- Le profil professionnel
- Les qualités humaines nécessaires
- Le niveau des connaissances professionnelles indispensables requises Missions
- Mise en pratique : Établir une note écrite sur les principes d'organisation d'une équipe de sécurité

Méthodes pédagogiques

Démonstrative, interrogative, de découverte et expérimentuelle

Moyens pédagogiques

Matériels : Salle de formation, ordinateur, vidéoprojecteur, livret pédagogique, matériel pédagogique imposé par l'arrêté du 02 mai 2005

Humains : 1 formateur

Modalités d'évaluation

Avant la formation :

- QCM de positionnement – 10 questions

Après la formation :

- Epreuve théorique QCM validation des acquis (Quizzbox)

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

N'hésitez pas à nous contacter. Nous analyserons avec vous la meilleure formule de formation adaptée à votre situation. Retrouvez plus d'informations sur l'accès à la formation pour les personnes en situation d'handicap sur le site de l'AGEFIPH - Référent PSH : Christine MEROUZE (02 33 23 19 91)

Contacts

Administratif et Commercial : Maeva TYMEN

Mail : accueil@academydelaformation.com

Taux de réussite en 2024 : Ø%

Taux de satisfaction 2024 : Ø/5 – Ø%

Numéro du document
AF-SSIAP-01.203-R

Indice
D

Statut
BPA

Date de la version
01/07/2025